Le Guittéen

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Fleurissement 2
- Les différents tarifs de location en 2019 3
- Le contrat fourrière 3
- Le budget communal : comptes administratifs et budget primitif 4
- Des charges supplémentaires pour la commune : Droit des sols 5
- PLUI 5
- Information sur le réseau internet 5
- Remplacement personnel communal 5
- Les taux d'imposition et les subventions allouées 6
- Les achats de la commune 6
- Voies douces : aménagement des entrées de bourg 7
- Réfection définitive du lotissement de la Ville Dartois 8
- La voirie communautaire 8
- Les travaux de la Commune 9
- La vie des Associations 9
- La vie culturelle 12
- Les rencontres du deuxième semestre 12
- Don du sang 12
- Luttons contre le frelon asiatique 12
- Annonce 13
- Journée du patrimoine 13
- Le saviez vous 13
- Que faire en cas d'informations erronées sur votre carte d'électeur ? 14
- Les permanences 14
- L'accompagnement des demandeurs d'emploi 15
- Le mot de la fin 15

n° 73

Bulletin d'informations de Guitté
Juin 2019

Le mot du maire

Ce premier semestre m'amène à me poser une double question ; le français est -il vraiment plus râleur que les autres, et vraiment le plus malheureux du monde ?
En effet depuis plusieurs mois, notre pays fait l'objet de manifestations parfois violentes qui nous indiquent un profond désarroi, et que nous sommes au bord du gouffre, proche du chaos, un peuple malheureux en souffrance.
Forcément comme dans tous les pays, il y a des injustices et des inégalités qu'il serait souhaitable de corriger, mais cela semble bien plus facile à dire qu'à faire.

Chacun aspire à mieux vivre, avoir plus de moyens, mais nous n'apprécions pas tous une valeur de manière identique. Pour certains, mille cinq cents euros par mois sont suffisants, quand pour d'autres avec cinq mille les fins de mois sont difficiles et revendiquent encore plus de moyens. Ceci explique que sur les cahiers de doléances il y a eu des centaines de revendications différentes et que chacune d'entre elles soit la priorité numéro un à prendre en compte par nos dirigeants, ce qui va forcément faire beaucoup plus de déçus que de satisfaits.

Nous avons la chance en France de pouvoir manifester notre mécontentement assez facilement en toute liberté, sans risque, et aussi souvent qu'on le souhaite. Parfois cela peut améliorer notre quotidien ; il ne faudrait pas oublier que dans bon nombre de pays dont nous n'avons rien à envier, cette liberté est bridée voire inexistante, et ce n'est pas pour cela que ces populations n'ont pas de revendications à faire valoir.

Depuis des siècles, il y a toujours eu des inégalités et les populations ont revendiqué sans jamais pouvoir tout régler. L'homme est un « prédateur » pour lui-même, toujours prêt à dominer son prochain ce qui est déjà la première forme d'injustice et d'inégalité mais c'est la nature humaine.

Je n'ai pas forcément la réponse aux questions, pour la première notre réputation semble avoir dépassé nos frontières, quant à la seconde, à chacun de se poser la question !

Très bel été à tous.

Éric DARTOIS

Fleurissement

Nous remercions chaleureusement les bénévoles en charge du fleurissement du bourg : ceux qui ont préparé le terrain, les planteurs et planteuses ainsi que les personnes en charge de l'arrosage et plus particulièrement Eric Dell'Orto pour son innovation.

Merci à tous pour leur mobilisation et leur temps passé !

Bon fleurissement et merci à tous.

La commission fleurissement

Les différents tarifs de location en 2019

La Salle polyvalente				
Caution de 300 €				
Arrhes à la réservation de 65 €				
Options de location	Personnes inter Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas)	260 €	320 €	320 €	380 €
La journée (1 ou 2 repas)	190 €	230 €	250 €	290 €
Vin d'honneur, apéritif, …	70 €	90 €	70 €	90 €
Réunions, Loto, manifestations diverses, …	90 €	110 €	90 €	110 €
Location sonorisation	Gratuit	Gratuit	32 €	32 €

En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé forfaitairement 60 € par jour.

Possibilité de louer des tables et chaises, uniquement pour les personnes habitant la commune :
Forfait de 5 € pour 1 table et 6 chaises, dans la limite du stock disponible.
En cas de détérioration, le coût réel du remplacement sera facturé au locataire.
Il est demandé aux personnes qui louent le mobilier de prévoir la manutention pour les tables et chaises, et d'être au moins deux personnes.

La Salle des Associations	La vaisselle
Associations communales .....gratuit Vin d'honneur.....40 € ss chauff., 90 € avec chauff.	Vaisselle uniquement pour les associations et mise à disposition gratuitement

La Garderie scolaire	Les concessions au cimetière
Matin de 7h15 à 7h30 : 0.21€ de 7h30 à 8h30 : 1.26€ Soir de 16h45 à 17h45 : 2.31€ (goûter fourni) de 17h45 à 18h45 : 0.52€ de 18h45 à 19h : 0.11€ *Un forfait de 20€ est applicable pour les retards non justifiés après 19h*	30 ans.....60.00 €/m² 50 ans.....85 €/m² Un emplacement correspond à 2 m²
Columbarium	
Concession pour dépôt d'une cave urne 10 ans ..... 20.00 € 15 ans ..... 30.00 € 20 ans ..... 40.00 € 30 ans ..... 60.00 €	Tarifs pour une case 10 ans.....290 € 15 ans.....415 € 20 ans.....500 € 30 ans.....710 €

Le contrat fourrière

La commune a renouvelé son contrat, pour un montant de 826,58 € HT avec le Groupe SACPA Chenil Service afin de lutter contre les chiens errants.
Nous n'hésiterons pas à faire appel à ce service dans le cas où la sécurité des personnes n'est pas respectée. Tous les propriétaires d'animaux sont concernés...

Le budget communal : comptes administratifs et budget primitif

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
Dépenses		
Charges à caractère général	82185.77	89240
Charges de personnel	135668.08	138660
Autres charges de gestion courante	109547.74	105200
Charges financières	9792.69	8500
Charges exceptionnelles	31.6	150
Dotations aux amortissements+ opér. D'ordre	20812.33	7000
Dépenses imprévues	0	3500
Virement à la section d'investissement	0	73140
TOTAL	**358038.21**	**425390**
Recettes		
Produits des services	8935.13	8420
Impôts et taxes	195597.59	182526
Dotations et participations	192540.06	206444
Autres produits de gestion courante	17867.7	13000
Atténuation des charges	2819.05	0
Produits financiers	3.84	0
Produits exceptionnels	2907.68	0
Excédent reporté	28008.81	15000
TOTAL	**448679.86**	**425390**
SECTION D'INVESTISSEMENT	**Compte administratif 2018**	**Budget primitif 2019**
Dépenses		
Reste à réaliser 2018		29900
Déficit antérieur	2608.4	19498.15
Remboursem. capital de la dette	55486.99	47800
Caution remboursée	0	530
Frais études- Subventions d'équipement	1800	50
Création voies douces	0	150000
Travaux bâtiments	42513.6	0
Travaux voirie+ terrains…	1593.93	2500
Achat mobilier, matériel	12755.32	12200
VRD Ville Dartois (études+travaux)	0	50000
Bâtiments communaux	0	5200
Chemins ruraux	0	5000
Achat terrain -régularisat. Actes	0	7000
Opérat. D'ordre /patrimoniales/excéd. Capit.	10902.81	0
TOTAL	**127661.05**	**329678.15**
Recettes		
Reste à réaliser 2017		20000
Virement de la section de fonction.	0	73140
Excédent de fonctionnement capitalisé	69727.57	75641.65
Fonds de compensation de la TVA	15897.77	8655
Subventions + prêt CAF	377.75	65938
Taxe d'aménagement	612.07	1000
Produit de l'emprunt	0	57768.78
Produits de cession	0	6000
Remboursement avances lotissements	0	14534.72
Opérat. D'ordre	20812.33	0
Amortissem. études+ subv. Équip. versées	735.41	7000
TOTAL	**108162.9**	**329678.15**

Des charges supplémentaires pour la commune : Droit des sols

Depuis janvier 2018, l'instruction des permis de construire ou des déclarations préalables est faite par Dinan Agglomération. Auparavant les services de l'Etat les instruisaient, et ce service était gratuit pour les communes. Désormais, Dinan Agglomération facture le service aux collectivités (droit d'entrée + facturation en fonction du nombre et du type).
Le coût du service ne pouvant être facturé aux pétitionnaires, la charge financière revient à la commune.
Du 1er janvier au 30 avril 2018, le montant est de 1 199,80 €uros.

PLUI

Le 25 mars 2019, le conseil communautaire a voté l'arrêt de PLUI et depuis ce jour les PPA (personnes publiques associées) ont trois mois soit jusqu'au 30 juin pour donner leur avis. Le conseil municipal lors de sa cession du 20 juin a, pour la commune de Guitté, émis un avis favorable avec réserve. En effet, il y a encore sur les documents de présentation de nombreuses erreurs notamment sur le zonage qu'il convient de rectifier.
Nos remarques devraient être prises en compte à l'issue de l'enquête publique.
Cette enquête publique doit avoir lieu courant août-septembre, malheureusement nous ne connaissons pas encore les dates ni les lieux où vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur.
Il est déjà acté qu'il y aura une révision du PLUI chaque année pour faire face aux différentes erreurs qui seront découvertes au fur et à mesure.

Information sur le réseau internet

Nous tenons à faire une mise au point sur la fibre optique et la montée en débit pour notre commune.
Aujourd'hui de nombreuses informations circulent sur l'arrivée de la fibre, la montée en débit, certaines sont fausses ou erronées, il est important de bien repréciser les choses pour Guitté.

Notre commune fait partie de la tranche 3 pour le déploiement de la fibre dans chaque foyer guittéen, c'est à dire entre 2023 et 2030. Cependant notre commune avait bénéficié en 2009 d'un NRA-ZO qui avait permis d'améliorer le débit internet sur l'ensemble de la commune. Ce répartiteur doit permettre dès cette année (si le calendrier est respecté) de bénéficier d'une nouvelle montée en débit, et ce, grâce à la fibre optique qui va être reliée à cette armoire. Donc, le débit qui arrive dans cette armoire va être démultiplié, et de ce fait celui qui arrivera chez vous le sera également. Cela sans commune mesure avec ce que vous connaissez aujourd'hui, et même si le réseau n'est pas en très bon état, cela devrait être largement suffisant pour 99% des Guittéens – selon les informations des services compétents.

Aujourd'hui, la fibre est bien arrivée comme prévu dans le bourg en février, proche de la chambre de répartition mais le raccordement n'est pas encore fait. Malgré nos différentes relances, nous n'avons pas obtenu d'information sur une date précise. Pour l'opérateur en charge des travaux, c'est en cours et cela devrait se faire dans les semaines à venir… Afin d'être très clair il est important de redire que la fibre est bien arrivée dans le bourg de Guitté mais que les foyers ne seront pas raccordés pour l'instant, il faudra bien attendre la phase 3 avec les échéances précitées.

Dernières précisions : **la commune, la municipalité, ne sont ni maître d'œuvre, ni maître d'ouvrage, ni décideur dans cette affaire, mais soyez assurés que nous faisons le maximum pour que cette situation soit réglée le plus vite possible.** Dès que cela sera opérationnel nous pourrons nous considérer comme des privilégiés par rapport aux autres qui devront attendre encore 10 ans.

Remplacement personnel communal

Son contrat arrivant à terme, Mme Françoise Lepesqueur a décidé de ne pas poursuivre son activité, la commune recherche donc une personne, titulaire du BAFA, 9 heures par semaine pour la surveillance de cour sur le temps du déjeuner et en renfort à la garderie.

Les taux d'imposition et les subventions allouées

- **Les taux d'imposition 2019**

	Taux communaux 2019	Moyennes départementales 2018
Taxe d'habitation	9.54 %	30.75 %
Foncier bâti	12.96 %	22.38 %
Foncier non bâti	43.05 %	75.79 %

- **Les subventions**

Associations Communales	
Club de l'Amitié	230,00 €
Club des jeunes	160,00 €
Association de Chasse Guitté	160,00 €
Comité des Fêtes Guitté	160,00 €
Crescendo	160,00 €
Association du patrimoine	300,00 €
École Privée du Sacré Cœur Guitté	43 680,00 €
Association Sportive Guitté Guenroc	500,00 €

Associations diverses	
Croix Rouge Française	30,00 €
Centre Eugène Marquis	100,00 €
Association La Croix d'Or Broons (alcool assistance)	40,00 €
Association Les Restos du Cœur	60,00 €
Secours Populaire Dinan	40,00 €
Secours Catholique St Brieuc	40,00 €
Association Aide en Milieu Rural Broons	45,00 €
Solidarité Paysan	50,00 €
Club Varap Caulnes (4 licenciés guittéens)	49,00 €
Enseignement	
Collège Notre Dame Broons : voyage scolaire au ski	35 € par élève (4 personnes)
Collège Notre Dame Broons : voyage scolaire en Espagne	35 € par élève (3 personnes)
Lycée La Providence Montauban : voyage en Allemagne	35 € par élève (1 personne)
Collège La Gautrais Plouasne : voyage en Angleterre et Allemagne	35 € par élève (4 personnes)

Associations Cantonales	
Comice Agricole du Canton de Caulnes	356,50 €
Association des Pêcheurs de Haute-Rance	100,00 €

Les achats de la commune

- Caméra aux containers à verres

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, une caméra va être mise en place sur le parking du cimetière au niveau des containers à verres afin de lutter contre les incivilités et dépôts sauvages d'ordures ménagères. Certains d'entre vous m'ont fait remarquer qu'il y avait bien des panneaux signalant que l'espace était sous vidéo surveillance mais n'avait pas trouvé de caméra. En effet, nous avions anticipé l'accord de la préfecture pour la mise en place, mais c'était sans compter sur le délai administratif qui peut parfois ralentir la procédure. Aujourd'hui, nous attendons l'accord de la commission préfectorale avant la mise en place de la caméra, nous ne pouvons enfreindre les règles qui régissent la mise en place de ce type d'équipement car les pénalités financières sont très élevées. La municipalité a confié la pose et la mise en fonction à l'entreprise Burel

de Caulnes pour un montant de 1200,00 euros TTC, il faut ajouter à cela la pose d'un fourreau électrique pour l'alimentation de la caméra.
Il est dommage d'en arriver à ce type de dépense mais vous l'avez sûrement constaté que ces dépôts réguliers sont devenus insupportables et qu'il faut absolument y remédier.

- Achat matériel communal

Lors du conseil du 19 Avril après délibération, il a été validé l'achat d'une débroussailleuse thermique et d'une tondeuse thermique auprès du Garage Legallais Jacky de Guitté pour un montant de 1912,99 € TTC.

- Achat matériel mutualisé

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation de matériels d'espace vert entre les communes de Guitté, Guenroc, Saint-Maden et Saint Jouan de l'Isle, et après présentation des conditions et modalités de l'opération, la commune de Guitté a été chargée de faire l'acquisition de l'ensemble des équipements. Chaque commune participera financièrement à parts égales.

Le conseil a validé l'acquisition du matériel suivant :

- Brûleur avec chariot porte bouteille de gaz pour un montant de 189,30 € HT
- Compresseur électrique d'une valeur de 195,00 € HT
Les deux auprès du garage Legallais Jacky de Guitté.

- Une remorque d'un montant de 2 983,59 € HT auprès de la société MPS de Dinan-Quévert.

- Renouvellement matériel informatique et bureautique du secrétariat de mairie

Le copieur ainsi qu'un des deux postes informatiques, datant de 2009, ont été remplacés.
Après examen des devis, les propositions émises par la Société ICELTYS de Taden ont été retenues :

- Copieur RICOH modèle MPC 3004 exSP : 3 780,00 € TTC
  Frais de mise en configuration, livraison, installation, formation : 250,00 € HT

- PC unité centrale : 1 356,00 € TTC
Réinstallation des différents logiciels, remise en réseaux et récupération des données.

Voies douces : aménagement des entrées de bourg

Le projet avance et nous sommes prêts à lancer l'appel d'offre. Nous aurions souhaité que cela aille plus vite ; mais il nous a fallu échanger avec le département sur le sujet car l'essentiel des travaux concerne des routes départementales. Il nous faut respecter les conditions de circulation, tout en diminuant la vitesse, mais aussi en nous préoccupant de la circulation des engins agricoles et poids lourds.

Le projet comporte 2 éléments :
- la sécurité des entrées de bourg ;
- la réfection des trottoirs abimés.

Tous les trottoirs vont être refaits ; mais dans un souci de largeur de voie un seul côté sera aux normes, pour éviter de déplacer les bordures granit actuelles. Les aménagements proposés devraient limiter la vitesse de tous les véhicules sans gêner la circulation des engins agricoles et des poids lourds.

9 secteurs sont prévus d'être aménagés :

- Rue de Dinan au niveau de la salle des associations et de l'église ;
- Rue Chateaubriand ;
- Rue du lavoir au niveau de la route de la Ville Dartois plateau de ralentissement et chemin aménagé pour rejoindre le lotissement de la Ville Dartois ;
- Route de Médréac au niveau du lotissement de la Noë Moy ;
- Rue du calvaire chicane juste après les stationnements et à la patte d'oie route de Guenroc, diminution de la voie de circulation afin de diminuer la vitesse ;
- Rue du Champ Fauvet : après l'école, un plateau va être créé, il intègrera les 4 voies de circulations. Les trottoirs du Champ Fauvet seront également refaits.

Exemples d'aménagements possibles :

Rue du calvaire

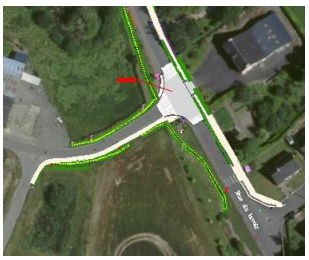

Croissement de la Ville Dartois

Route de Médréac

Les estimations administratives donnent un coût proche de 140 000,00 €uros TTC, c'est bien le résultat de l'appel d'offres qui fixera le coût global définitif.
Des subventions ont été demandées et obtenues auprès du département via le contrat de territoire et de l'Etat via la DETR. La dernière demande concerne le département via les amendes de polices. Le montant total des subventions pourrait avoisiner les 95 000,00 €uros. Le début des travaux pourrait intervenir au début du 4ème trimestre.

Réfection définitive du lotissement de la Ville Dartois

Le conseil municipal a validé l'offre de Nord Sud Ingenierie en tant que cabinet d'études pour la réfection définitive de la voirie du lotissement de la Ville Dartois pour un montant 6 500,00 €uros HT. Le projet est en cours et l'appel d'offres devrait intervenir courant juillet. On espère la réalisation des travaux pour la fin du second semestre.

La voirie communautaire

Le programme de voirie 2019 pour le secteur Broons Caulnes a été validé le 25 janvier dernier. Deux routes ont été retenues sur la commune de Guitté : Beaumont et la portion de route entre les Bouillonnières et le Petit Aulnay pour une estimation de 47 100,00 € HT.

Etant donné les conditions climatiques de l'automne 2018, les travaux sur la route de la Ville Billard ont été reportés sur le programme 2019.

Les travaux de la Commune

- Eglise

Les travaux de réfection des abat-sons dans le clocher, de peinture et la réfection de la toiture de l'église sont terminés.

- Le chapelle Saint-Mathurin

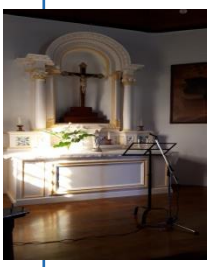

Pour marquer la fin des travaux, la commune a offert un pot de l'amitié, le vendredi 24 mai, pour remercier les bénévoles qui ont œuvré pour la rénovation de la Chapelle Saint-Mathurin et la remise en état du patrimoine communal.

La vie des Associations

À toutes celles et tous ceux qui nous communiquent leurs articles par messagerie électronique : nous vous remercions de nous faire parvenir vos textes à l'adresse mairie.guitte@wanadoo.fr en format Word (ou autres traitements de texte).

- L'écho de l'école : l'OGEC

Cette année a été axée sur le thème du cirque. L'équipe pédagogique a ainsi travaillé ce sujet via différentes disciplines (dictées, littératures, arts visuels, sport…). L'année scolaire se termine en beauté pour nos écoliers avec la venue du cirque Gervais Klising du 24 au 28 juin.

L'année scolaire s'achève également avec la rénovation complète d'une partie de l'école.
Ces travaux n'auraient pu se faire sans l'implication de tous et toutes :
- **un grand merci à toutes les familles** qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la démolition, la maçonnerie, l'isolation, les peintures…
- **un énorme merci à tous les généreux donateurs** qui nous ont permis de boucler notre plan de financement.

La Présidente – Françoise Legoux

- L'association des Parents d'Élèves : l'APEL

La soirée galette a eu lieu le samedi 2 Février 2019, nous remercions encore les bénévoles qui ont permis que cette soirée soit une réussite.
La vente de gâteau « Bijou » a eu lieu au mois d'avril et cette année nous avons proposé pour la première fois une vente de pizzas avec la collaboration de « Boutique d'Armor » de Dinan.
Pour la collecte de papiers, vous pouvez toujours déposer vos papiers dans le local actuel face à la mairie, merci de déposer vos papiers sur les piles dans le fond afin de ne pas bloquer l'accès et l'entrée dans le local.

Une semaine cirque avec la compagnie « Gervais » a été proposée aux enfants du 24 au 28 Juin, l'APEL participe au financement de ce beau projet pédagogique. A l'issue de cette semaine, les enfants de l'école ont fait une représentation le vendredi soir ouverte au public.
Pour conclure notre année scolaire, le pique-nique aura lieu le vendredi 5 Juillet à l'école.

La Présidente- Hélène Guenroc

- L'association sportive de foot : l'ASS Guitté-Guenroc

La saison 2018-2019 de l'association « AS GUITTE-GUENROC » s'est terminée le 26 Mai 2019 avec un effectif de 18 joueurs. L'objectif était de finir à la 4ème ou 5ème place, nous finissons 6ème, bilan plutôt positif.

- Le bilan est de 8 matchs gagnés, 5 nuls et 7 perdus.

- Pour la saison prochaine **« ASGG Recrute »**
Venez rejoindre les P'tits Rouges pour la saison 2019-2020.
- Le 2 Mars a eu lieu la soirée choucroute réunissant 220 convives.
- Il y aura une journée nettoyage courant Juillet.
Prenez note ; le 7 Mars 2020 soirée choucroute.

Merci à tous les supporters et au sponsor Sébastien Méheust « Atelier.22.Tattoo ».

Le Président - Philippe HEURLIN

- Le Comité des Fêtes

Nous venons de passer la fête de la Pentecôte avec un temps mitigé à l'image de notre vide grenier qui a du mal à décoller, 15 exposants cette année. Lundi, nous avons eu environ 120 coureurs sur les 3 courses qui ont bien animé la journée, je remercie l'équipe de la restauration et de la buvette et nos sponsors qui participent en partie au financement de la journée. Pour autant, faut-il continuer sur cette formule, la course coûte cher au Comité et demande beaucoup d'énergie, je pense qu'il faut réfléchir à changer la formule, toute idée est la bienvenue.

Merci à tous les bénévoles et aux fidèles visiteurs de la fête de pentecôte.

Rendez-vous :
-Le dimanche 7 juillet pour la Fête Champêtre : Lâcher de truites, concours de palets, repas sur place sur réservation : le P'tit Bistro : 02 96 87 43 73 et Proxi : 02 96 83 81 84
-Le Relais du Petit Poucet organisé par le Comité Des Fêtes de Guitté le 20 juillet, suivi d'un repas Paëlla, à Guitté. Les représentants sont Michel Chalois et Jean-Claude Raffray pour la formation de l'équipe et l'entraînement.
-Repas de fin d'année le 16 novembre
-Assemblée Générale le 6 décembre

Le Président – Jean-Paul Sicot

- Le club de l'amitié

Animations organisées par le Club :
Le lundi 11 Novembre 2019 à 13h30 concours de belote
En décembre une journée « sortie de Noël »
Le mardi 17 décembre bûche de Noël
La sortie de Noël ainsi que le concours de belote sont ouverts à tous, il n'est pas nécessaire de posséder sa carte d'adhésion.

La Présidente – Marie -Thérèse PELLAN

- AMAP - Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne ***La Kagée***

Une kagée, c'est un panier en gallo.
Une fois par semaine, des "*consomm'acteurs*" de Guitté et des alentours viennent remplir leur panier avec des produits frais locaux et conçus selon les règles de l'art (panier de légumes de saison; produits laitiers de St Méen; fromages de brebis et chèvre du Quiou; camembert au lait cru d'Evran; pain et brioche cuits au feu de bois; bière artisanale, pomme, jus de pomme, poulet...).
Tous les six mois, les adhérents commandent et paient en avance ce qui les intéressent dans la production à venir, une manière de soutenir l'équilibre de ces petites exploitations agricoles axées avant tout sur la qualité : qualité des produits et qualité du rapport producteur-consommateur.
Les jours de distribution se déroulent le mercredi entre 19h et 19h30 au Petit Bistro place de l'Église à Guitté.
Les cycles sont semestriels mais il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année.
Contact : 06 60 98 29 92 ou kg-amap.jimdo.com

La Présidente – Houria Lesbet

- Le patrimoine

Sur le bulletin de décembre, nous vous faisions part des travaux engagés à La Chapelle St Mathurin pour un minimum d'entretien.
Le 24 Mai, un vin d'honneur était offert par la municipalité à l'occasion de la fin des travaux. Le résultat est bien au-delà de ce qui pouvait être imaginé, les retraités professionnels du bâtiment y ont mis tout leur talent sans compter leur temps passé.
Mr Jean Desportes à l'origine du lancement des travaux a présenté le financement ; au départ nous partions avec 450,00 €uros pour acheter les matériaux.
La communauté d'agglomération nous ayant accordé 500,00 €uros de subvention, nous avons pu envisager de peindre les murs. C'est pourquoi Mr Henri Bréard a été sollicité. La commune a payé le vernis nécessaire pour le parquet et les bancs pour un montant de 180,00 €uros.
Mr Le Maire a félicité et remercié les professionnels qui ont fait un travail d'artiste.
A mon tour ici, j'adresse mes félicitations aux bénévoles Jean-Claude, Christian, Ludovic, Daniel et Henri ainsi qu'à tous ceux qui participent aux actions d'entretien du patrimoine. C'est un beau projet, la chapelle se trouve rajeunie.

La Présidente – Stéphanie NEVEU

- L'Association Crescendo

C'est la tête pleine de musique que Crescendo clôt une nouvelle belle année !
Cet hiver, vous êtes venus nombreux partager nos traditionnels concerts de Noël en décembre : à Collinée le 1er en faveur du Téléthon, puis à Caulnes le 15/12 et à Iffendic le 20/12. Des moments chaleureux et conviviaux autour des chants de Noël qui nous bercent depuis toujours mais également de nouveaux titres ou compositeurs que nous avons eus plaisir à vous faire découvrir.
Puis récemment, pour clôturer l'année en beauté, nous vous avons retrouvés à Dinan le 18 juin et à St Méen Le Grand le 19, en compagnie du Chœur du Kiosque et du Chœur Participatif de Dinan, pour un super moment de partage et de musique. Merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment avec nous.
Notre année scolaire touche à sa fin mais notre cœur tend déjà aux beaux projets que nous vous réservons pour l'année 2019-2020 : nos traditionnels concerts par la chorale à Noël, mais également le spectacle Crescendo Fait Son Show, que nous prévoyons de proposer le weekend de l'ascension 2020. Réservez la date !
Et d'ici là, nous vous souhaitons à tous un très bel été. Et comme toujours, si chanter vous démange les cordes vocales, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous vous accueillerons quel que soit votre niveau lors de notre rentrée en septembre. A très vite !

La Présidente – Anne Levillain

- Le Club des jeunes

Le foyer des jeunes de Guitté remercie les personnes qui ont pris part à la soirée paëlla du 13 avril 2019, une deuxième édition positive qui permet une nouvelle organisation l'année prochaine, le 4 avril 2020.
L'association s'est stabilisée financièrement tout en mettant à jour la qualité de son local, intérieur comme extérieur. Cette situation mixée à la bonne entente des jeunes actifs au foyer nous permet de réfléchir à un deuxième évènement annuel à mettre en place afin d'alimenter les activités Guittéennes !
De plus, le club des jeunes n'est pas débordé de monde et reste ouvert aux nouveaux arrivants. En définitive, toute nouvelle personne bouclant ses années collèges cet été peut se présenter au local, à un barbecue quelconque, pour partager la joie et la détente proposées par ses adhérents.

Le Président – Cyril DARTOIS

La vie culturelle

Salon des artistes amateurs à la Médiathèque de Caulnes du 9 Juillet au 3 Août 2019
Entrée libre – Sur les horaires d'ouverture de la Médiathèque :
Mardi et mercredi 10h30 - 12H / 14h - 17h30
Vendredi 14h - 17h30
Samedi 14h – 12h
Médiathèque de Caulnes – Rue de la Ville Chérel – 22350 Caulnes – 02 96 83 83 22
mediatheque.caulnes@dinan-agglomeration.fr

Karine Delaroche & Séverine Jartel

Les rencontres du deuxième semestre

Vous avez 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80 ou 90 ans en 2019 ?
Venez nous rejoindre **le samedi 5 octobre 2019** pour passer une journée conviviale.
Au programme : une photo souvenir sur la place de Guitté à 12h suivie d'un repas servi à la salle des Fêtes.
Une invitation vous parviendra début juillet, si ce n'est pas le cas, merci de contacter Emeline Raffray au 06 63 80 69 56.

Don du sang

La collecte de sang pour le deuxième semestre aura lieu le mardi après-midi 22 octobre 2019 à la salle des fêtes de Caulnes

Luttons contre le frelon asiatique

Dinan Agglomération et votre commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique sort de son hibernation.
Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « Vespa Velutina », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.
Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même.
Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.
Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71

Continuer à signaler les nids en mairie nous vous aiderons dans votre démarche.

Annonce

Vous êtes employeur agricole à la recherche d'un(e) salarié(e) ?
Vous êtes candidat à la recherche d'un travail dans le milieu agricole ? (CDD, CDI, contrat saisonnier, contrat d'apprentissage)
Contacter L'Association Nationale de l'Emploi et de la Formation Agricole des Côtes d'Armor (ANEFA 22) par mail à *aef22@aef.fr*, par téléphone au 02 96 79 22 40 ou sur notre site www.lagriculture-recrute.org

Journée du patrimoine

La 36ème édition des Journées Européennes du Patrimoine se tiendra les 21 et 22 septembre 2019, Dinan agglomération va éditer une brochure recensant les animations proposées sur le territoire.

Le saviez vous

Participations et obligations de la commune pour l'année 2018

Libellé	Montant
Elaboration du plan communal de sauvegarde (obligatoire pour les communes)	668,76 €
Réception des procurations de vote en mairie	3,87 € par procuration
Frais de scolarité aux élèves de l'Ecole publique de Médréac pour 2017/2018	11 602,18 € pour 16 élèves
Frais de scolarité aux élèves de l'Ecole publique de Caulnes pour 2017/2018	3 671,45 € pour 5 élèves
Instruction demande d'urbanisme Dinan agglo	796,55 € droit d'entrée 403,20 € pour 4 dossiers
Participation EVS Médréac 2017	5 994,00 €
Participation ALSH Caulnes 2017	80,09 €

Que faire en cas d'informations erronées sur votre carte d'électeur ?

La mise en œuvre du *répertoire électoral unique* (R.É.U) modifiant la gestion des listes électorales a été initiée pour la première fois lors des élections européennes du 26 mai dernier.
L'ensemble des électeurs s'est vu remettre une nouvelle carte électorale qui, en plus des données classiques, contient désormais un n° NIR (Répertoire National d'Identification).
L'état civil qui apparaît sur la carte est celui enregistré au Répertoire National d'Identification géré par l'INSEE.

Des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

Si vous êtes né en France Métropolitaine, dans les DOM, à St Pierre et Miquelon, Saint Martin ou en Polynésie Française

Un service est mis à votre disposition sur le site service-public.fr :
https ://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Lors de votre demande vous devez être en possession :
- Du NIR encore appelé numéro de sécurité sociale (figure sur votre carte vitale),
- D'une copie de votre acte de naissance (à demander auprès de votre commune de naissance).

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande de correction de votre état civil, il permet un traitement rapide.

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à ***INSEE Pays de la Loire – Pôle RFD - 105 rue des Français libres - BP67401 44274 NANTES CEDEX 2.***
A joindre : une copie de votre acte de naissance, un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale,…).

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle Calédonie ou à Wallis et Futuna :
Vous pouvez formuler votre demande qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale).

Pour une correction d'adresse, vous pouvez vous adresser à la MAIRIE.

Les permanences

- Votre Maire à la mairie

Le lundi matin de 10 H à 12 H, le jeudi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous.

- La Poste

Un relais Poste est assuré à la supérette Proxi aux horaires d'ouverture pour tous les services postaux

- La ligue des Droits de l'Homme

La ligue des Droits de l'Homme, Section de Dinan, dont le but est d'aider toute personne victime de l'arbitraire, d'une injustice, d'une exclusion de tout ordre, vous informe de la tenue de permanences d'accueil ainsi que des réunions mensuelles publiques les : 1er mardi du mois de 16 H à 18 H à l'Espace Femmes caserne Beaumanoir rue du 10ème d'Artillerie à Dinan, et 3ème samedi du mois de 11 H à 12 H au Centre Social de Dinan.

- La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous

CMU complémentaire, aide médicale Etat, aide à la complémentaire santé, arrêt de travail, perte d'un proche, accident du travail, invalidité… Vous avez besoin d'aide pour gérer un dossier complexe ? L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous facilite la vie avec l'accueil sur rendez-vous !

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.
Comment prendre rendez-vous ?
- par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel)
- en vous connectant sur votre compte personnel sur ameli.fr

- Accueil sur RDV au 36 46 à la Maison du développement à Caulnes

Le 2ème et 4ème mardi matin et le mercredi

- Assistante sociale – Maison du développement à Caulnes

Le mardi et le jeudi matin sur rendez-vous au 02 96 80 00 80

- PMI Consultations infantiles

Le 3ème jeudi de 13 H 30 à 16 H 30 sur rendez-vous 02.96.80.00.80
Permanences de l'infirmière puériculture le 4ème mardi de 9h15 à 12h

- SNCF

Place de la Gare à Dinan

- Déchetterie à Caulnes (gratuit pour les particuliers) 02 96 88 72 06

Lundi et jeudi de 8 H 30 à 12 H et 13 H 30 à 18 H
Samedi de 8 H 30 à 12 H et 13 H 30 à 17 H 30
En dehors de ces heures d'ouverture, possibilité de se rendre à la déchetterie du Loscouët Sur Meu les mardi, jeudi et samedi.

- Vos conseillers départementaux

M Mickaël CHEVALIER – Mairie de Plumaugat – 02 96 83 12 31
Mme Isabelle GORE-CHAPEL – Mairie de Merdrignac – 02 96 28 41 11

L'accompagnement des demandeurs d'emploi

- Mission Locale : Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emploi ou de formation

Accueil sur RDV au 02 96 85 32 67 à la Maison du développement à Caulnes
Les 2ème et 4 -ème lundi du mois pour RDV conseiller insertion
1er jeudi du mois pour RDV conseiller emploi

Le mot de la fin

Sébastien l'IRONMAN au grand cœur

Zoom sur un habitant Guittéen avec une condition physique et mentale hors norme !
Sébastien Négrier, 44 ans, marié, 2 enfants habite Guitté depuis 2011.
Pratiquant la course à pied et les triathlons amateurs depuis 2000, il a dû faire une coupure d'environ 6 ans suite à une blessure. En 2011, il décide de reprendre le triathlon et surtout d'être « Finisher ».

Pour les connaisseurs, il a à son actif : HALF-IRONMAN VICHY en 2013, HALFTRIMAN DES MONTS DE GUERET en 2014,2015 et 2018, EMERAUDE TRI RACE en 2015, IRONMAN Vichy en 2015, TRIATHLON LONGUE DISTANCE DEAUVILLE en 2017, TRIATHLON XL ALPE D'HUEZ en 2017, IRONMAN MONT TREMBLANT CANADA en 2018.

L'année dernière, il a voulu faire profiter de ses exploits sportifs l'association « J'existe » qui aide les enfants polyhandicapés et leurs familles. Pourquoi plus particulièrement celle-ci car le fils du cousin de Virginie, son épouse, en est bénéficiaire. Il a ainsi récolté 1000 €uros, par le biais d'une tombola, pour financer un jardin éducatif pour les enfants d'un IME (Institut Médico-Educatif).

Sébastien fait partie des 185 sportifs tirés au sort sur 2000 candidats pour participer au SWEDEMAN XTREM TRIATHLON à Are en Suède le 20 Juillet 2019 :

- 3,80 Kms de natation en eau à 13°C,
- 205 Kms de vélo avec 2400 m de dénivelé positif,
- 42 Kms de course à pieds en nature avec 2300 m de dénivelé positif et une arrivée à 1400 m d'altitude.

Athlète amateur, il finance personnellement ses courses. Notamment, la SWEDEMAN XTREM TRIATHLON :
Coût de l'inscription 425 € auquel il faut rajouter les frais de voyage, hébergement et logistique qui sont à sa charge.
C'est un investissement personnel avec 15 à 17 heures d'entrainement par semaine : natation, course à pied, vélo, les courses de préparation. Mais aussi un investissement familial car Virginie, son épouse, a dû se mettre à courir pour accompagner son mari à ce triathlon extrême ; particularité de cette course, le triathlète doit avoir son équipe suiveuse composée d'une à deux personnes pour l'aider à se changer après la natation, être aux points de ravitaillements sur le circuit vélo (tracer GPS). La course à pied est en autosuffisance. Au 21ème km de course à pied un point médical est effectué pour confirmer l'aptitude du candidat à poursuivre la compétition. Il faut absolument passer le 31ème Km de course à pied avant la 14ème heure de course pour pourvoir rejoindre la ligne d'arrivée, sinon c'est un itinéraire Bis …
Cette course impose que l'équipe suiveuse fasse les 10 derniers Kms avec le triathlète ; c'est donc accompagné de Virginie qu'il passera la ligne d'arrivée entre 2 oriflammes à 1400 m d'altitude.

Si sa première récompense est le dépassement de soi, l'expérience humaine et le passage de la ligne d'arrivée, Sébastien voulait associer cet exploit sportif à l'association « J'existe », pour récolter des fonds dans le but de financer l'achat d'un vélo plateforme à assistance électrique. Ce vélo sera offert au Centre Hélio Marin de Saint- Trojan (17). Sur les 5 500 euros nécessaires, 20 00€ ont déjà été récoltés grâce aux dons d'entreprises, de particuliers, mais aussi grâce à l'opération « bol de riz » de l'Ecole Sacré Cœur de Guitté.

Les dons sont déductibles des impôts et peuvent être soit versés directement à Sébastien qui est adhérent de l'association et a signé un protocole avec elle pour être habilité à recevoir les dons, ou soit via une cagnotte Leetchi : http:/ /www.leetchi.com./7000kmspourexister,

Suivez le projet sur Facebook : http://m.facebook.com/7000kmspourexister/?locale2=fr_FR.

Nous souhaitons que Sébastien réussisse cette course extrême dans les temps, et que son projet pour l'association aboutisse.

Bel été à toutes et tous